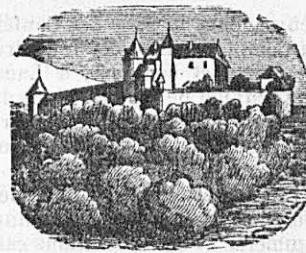




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹² (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10²⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
Étranger . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg . . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Votation populaire du 24 septembre.

Acceptez-vous la loi fédérale du 31 janvier 1922 modifiant le Code pénal du 4 février 1853 en ce qui concerne les crimes et les délits contre l'ordre constitutionnel et la sûreté intérieure, et introduisant les sursis à l'exécution de la peine ?

OUI

VOTATION FÉDÉRALE du 24 septembre.

Le bon sens de la loi.

Plus on relit les articles revisés du Code pénal fédéral, qui vont être soumis à l'approbation du peuple suisse, le 24 septembre, plus on voit le bon sens avec lequel nos législateurs ont procédé. Les dits articles ayant passé, en outre, au crible de la discussion des Chambres, des modifications sensibles y ont été apportées, soit dans un domaine soit dans l'autre. De cette analyse serrée des textes, il en est résulté la modification qui doit servir de complément à notre Code pénal.

Une simple lecture des textes a pu faire voir, en gros, les dispositions nouvelles ; elles sont toutes dirigées contre ceux qui veulent troubler l'ordre, attenter à nos institutions démocratiques, par des moyens qui n'étaient pas connus de la génération de 1853, époque où l'ancien Code pénal fédéral s'élabora. Depuis lors, les méthodes révolutionnaires se sont à tel point perfectionnées, qu'il a fallu mettre au point la loi et, si celle qui nous est présentée fait pousser les hauts cris à la presse extrémiste, c'est qu'elle a été faite « sur mesure » d'après l'expérience acquise durant les années troublées de 1918 et 1919.

D'aucuns la trouvent sévère cette loi et pourtant elle n'atteint pas le degré de répression de certaines lois cantonales. Et au fond, pour qui est-elle sévère, sinon uniquement pour ceux qui risquaient de commettre les actes blâmés par la loi, ce sont ceux-là du reste qui crient le plus fort à la violation du principe de liberté, comme si ce même principe avait autorisé jamais un individu à empiéter sur le droit d'autrui (dictature) ou à saboter les services publics, etc. Ne confondons pas le principe sain de liberté avec celui d'esprit libertaire, la nuance est claire.

Les citoyens suisses, comme il convient dans un pays libre, ont tous reçu la loi, ils l'ont lue et l'ont appréciée, ils en ont pesé les termes et ils ont vu que les articles revisés ne s'appliquent pas uniformément à l'ensemble des citoyens, en bloc, si l'on peut dire, ou même pour employer une expression plus populaire, « à l'aveuglette ». Mais au contraire, la loi précise exac-

tement le caractère répréhensible des actes qui sont visés. Une disposition revient même à plusieurs reprises au cours des articles, c'est celle qui différencie les individus incriminés : savait-il ou ne savait-il pas ? A-t-il préparé l'acte ou est-il englobé simplement dans l'action sans savoir exactement de quoi il en tourne ? Voilà le principal mérite de la loi nouvelle, c'est de rendre responsables ceux qui ont sciemment préparé, ceux qui ont mis en œuvre les rouages d'une action révolutionnaire alors qu'elle laisse de côté ceux qui ont eu le « crâne bourré » et qui ont été de simples crédules ou pour mieux dire des moutons. La loi frappe les instigateurs tout d'abord et les sépare du gros tas le plus souvent prévenu.

En voici quelques preuves. Art. 46 « à quelque autre entreprise dont il sait ou doit admettre qu'elle a pour but « et encore » celui qui dirige l'entreprise.

Art. 47. « Comme un acte dont il sait ou doit savoir admettre qu'il prépare » de même dans l'art. 48 bis.

Art. 50. « celui qui sciemment prend part ».

La catégorie de ceux que la loi veut ainsi atteindre est déterminée : ce sont ceux qui veulent préparer et qui savent ce qu'on prépare. Cette disposition « tempère » au fond les rigueurs de la loi et l'on y a ajouté encore la notion de sursis qui permet de donner une solution juste à tous les cas douteux, qui permet de libérer par exemple l'irresponsable, l'individu à facultés intellectuelles diminuées qui s'est trouvé impliqué dans quelque désordre public sans « avoir su ».

Un autre point qu'il faut relever sous le titre que nous avons mis en tête, c'est que le Conseil fédéral a cédé devant le principe fédéraliste et que la concession faite réserve aux cantons la poursuite et le jugement des délits commis à l'exception toutefois de la haute trahison en tant qu'elle est dirigée contre la Confédération. On est donc le fantôme des pleins pouvoirs qu'une partie de la presse se met à agiter ?

Le bon sens a prévalu dans l'élaboration de cette révision du code pénal, c'est ce que les électeurs affirmeront en déposant leur bulletin de vote.

Pour protéger les institutions.

Les 23 et 24 septembre, vous aurez à vous prononcer sur la révision du Code pénal fédéral. Pourquoi ? Pour protéger les institutions politiques que le peuple suisse s'est données librement. La grève générale de 1918 a démontré cette nécessité. Le péril révolutionnaire n'a pas disparu. Le parti socialiste et le parti communiste ont inscrit, à leur programme, la conquête du pouvoir par la violence ; ils entendent instaurer chez nous la dictature d'une minorité.

Une fois pour toutes, vous voudrez mettre fin au danger révolutionnaire et au péril de la guerre civile. Vous voudrez empêcher toute nouvelle tentative de révolte contre les autorités établies par votre volonté. Vous voudrez maintenir l'ordre dans la liberté et les luttes politiques dans le cadre de la légalité.

Pour la sécurité de nos institutions démocratiques, pour leur protection, pour la défense de la liberté, vous irez, dimanche, déposer dans l'urne un

OUI

NOUVELLES SUISSES

Les tireurs suisses à Milan. — Voici les résultats officiels du tir au fusil au concours international de Milan :

1. Amérique, 5132 points ; 2. Suisse, 5120 ; 3. Danemark, 4965 ; 4. Suède, 4916 ; 5. Hollande, 4868 ; 6. France, 4780 ; 7. Italie, 4688 ; 8. Monaco, 4094.

Le tireur suisse Lienhard avait débuté par un tir magnifique dans la position couché, mais il perdit du terrain dans les autres épreuves (debout et à genou). Couché, il avait obtenu 96, 95, 93, 92 points.

Voici les résultats des tireurs suisses : Lienhard : couché 376, à genou 354 ; Zimmermann : couché 358, à genou 346 ; Hartmann : couché 356, à genou 350 ; Rösl : couché 339, à genou 333 ; Pfeiderer : couché 347, à genoux 343.

Le champion américain Stokes a fait 1070 points, résultat qui n'a jamais été atteint depuis nombre d'années.

On mande de Milan : L'équipe suisse a été poursuivie par la guigne : Zimmermann a gardé le lit durant deux jours et, malgré cela, mardi, il s'est décidé à participer au concours ; Hartmann, de son côté, a eu de la fièvre dans la nuit de lundi à mardi, et mardi matin encore, il était malade. Selon l'avis des dirigeants suisses et des tireurs étrangers, Röseli s'est montré très excité pendant le concours, vu que c'était la première fois qu'il participait à un match aussi important.

Au tir de championnat, il n'a pas atteint les résultats qu'il avait obtenus au tir éliminatoire.

Précautions contre les chiens enragés. — Un communiqué de l'Office vétérinaire fédéral annonce que, par suite de l'augmentation constante des cas de rage dans les pays limitrophes, l'importation des chiens est interdite sur tout le territoire de la Confédération.

Chemins de fer fédéraux. — Les recettes d'exploitation des chemins de fer fédéraux, au cours d'août 1922 s'élèvent à 32,364,000 fr., les dépenses d'exploitation à 24,953,000 fr., soit un excédent de recettes de 7,411,000 fr. Les chiffres correspondants pour le mois d'août 1921 sont de 30,682,065 francs, 26,949,444 fr. et 3,732,620 fr.

Pour l'ensemble de la période des huit premiers mois de l'année 1922, les C. F. F. enregistrent les chiffres suivants : total des recettes d'exploitation : 222,967,936 fr. ; dépenses d'exploitation : 206,996,920 fr. ; excédent des recettes : 15,971,016 fr. Chiffres correspondants pour les huit premiers mois de l'année 1921 : 231,635,148, 224,717,759 et 6,917,389.

Elections fédérales. — M. Forrer, l'éloquent et aimable député St-Gallois décline une élection au Conseil national. Ses amis politiques le pressent de revenir sur cette décision. La direction du parti radical suisse a adressé une lettre à M. Casimir von Arx pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour la nation et les idées radicales libérales pendant les 33 ans qu'il a siégé au Conseil des Etats.

Conférence des chefs de départements de police. — Les 18 et 19 septembre a eu lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. Rutty (Genève), la conférence des directeurs cantonaux de police.

La discussion a porté notamment sur la motion Zimmerli, relative à l'intervention de la Confédération dans la réglementation des cinématographes. La conférence a invité le Conseil fédéral à poursuivre l'étude de cette affaire, sans préjudice toutefois des compétences des cantons.

M. Dufour, conseiller d'Etat (Vaud), a présenté un rapport sur des mesures de réglementation des manèges de chevaux de bois, ceci afin d'éviter les accidents, puis l'assemblée a entendu M. le professeur Delaquis sur une convention avec les Etats voisins au sujet du rapatriement des délinquants mineurs.

Réunion des détaillants au Comptoir suisse de Lausanne. — La Fédération romande des classes moyennes du Commerce organise pour le dimanche 24 septembre, à 10

heures, dans la Salle des Conférences au Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles, à Lausanne, une réunion de tous les chefs de maisons commerciales qui s'intéressent aux problèmes et questions économiques.

Les représentants de la Fédération romande des Classes moyennes du commerce et des fédérations cantonales et sociétés de détaillants qui s'y rattachent exposeront tour à tour les résultats obtenus par leur activité et traiteront quelques sujets d'économie commerciale intéressant plus particulièrement le commerce de détail.

Tous les commerçants, se rattachant ou non aux fédérations et associations de détaillants et aux services d'escompte, notamment les membres des comités, sont instamment invités à participer à cette réunion, qui sera suivie d'un dîner au Restaurant du Comptoir. Aucune manifestation n'est prévue pour l'après-midi afin que chacun puisse visiter librement les intéressantes expositions du Comptoir Suisse.

Parti radical-démocratique suisse.

Assemblée des délégués, 30 septembre et 1^{er} octobre, à Baden.

Rapport sur l'initiative populaire concernant un prélèvement unique sur les fortunes.

Thèses présentées par Th. Mœkli, Conseiller national, à Neuveville.

I L'initiative concernant la perception d'un prélèvement sur la fortune méconnaît le principe de la généralité de l'impôt.

II Le prélèvement sur la fortune aggraverait encore considérablement la situation déjà très compromise de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Par contre-coup, il porterait aussi un grave préjudice aux employés et ouvriers dépendant de ces branches d'activité.

III Il compromettrait dans une forte mesure le sens de la prévoyance et de l'épargne, source de prospérité pour le pays.

IV Il aboutirait nécessairement à une socialisation, au moins partielle, des moyens de production et à une étatisation encore plus accentuée de l'administration centrale, qui seraient défavorables aux vrais intérêts du peuple suisse.

V Pour ces motifs, l'initiative concernant la perception d'un prélèvement sur la fortune doit être rejetée.

Glaris. — Tué par une pierre. — Au cours des travaux pour la correction de la route cantonale de Nestsal à Nefels, l'ouvrier Giovanni Fontana, âgé de 30 ans, a été atteint par la chute d'une pierre et il mourut sur le coup. Il laisse une femme et deux petits enfants.

Argovie. — La hache d'un meurtrier. — La préfecture de Zurich a communiqué, à propos de l'affaire Rennhard, que la hache qui a servi à perpétrer le meurtre a été retrouvée en dessous du barrage de Retznau.

On suppose que le parricide s'est jeté à l'eau.

Sous les roues. — M. Fritz Obi, agriculteur, âgé de 50 ans, conduisait un attelage lorsque, par suite d'un brusque écart de l'un des chevaux, il tomba et passa sous les roues de la voiture. Le crâne fracturé, il a succombé à ses blessures.

Enfant noyé. — A Oberhofen, le petit garçon de l'agriculteur Muller, échappant un instant à la sur-

veillance de ses parents, tomba dans un étang et se noya.

Neuchâtel. — Noyé dans le Doubs. — On mande du Locle qu'un promeneur venu de Paris se proposait de photographier la chute du Doubs depuis la rive française. S'étant trop avancé au bord, le terrain céda et il fut précipité dans le gouffre. Les recherches faites jusqu'à maintenant sont demeurées vaines.

Valais. — Garçon-boucher tué. — M. Vettler, garçon-boucher de M. Othmar Franzen, à Brigue, qui se disposait à abattre une pièce de bétail au moyen du masque, laissa tomber celui-ci. La cartouche fit explosion atteignant Vettler à la tête qui tomba mort sur place. Vettler était marié et père d'un enfant.

En cueillant des fruits. — En cueillant des fruits sur un arbre, l'agriculteur Jean Briner fit une chute et tomba si malheureusement qu'il succomba peu après son arrivée à l'hôpital.

A L'ETRANGER

Les scènes de Smyrne.

Le vapeur *Phrygie* qui ramenait de Smyrne 450 membres de la colonie française est arrivé mardi soir, à 6 heures, à Marseille. Une foule considérable attendait le paquebot. Une notabilité de la colonie française a fait au représentant de l'agence Havas le récit de l'incendie de Smyrne. Ce témoin oculaire a raconté que Smyrne, avant d'être incendié, avait été le théâtre, durant les jours précédents, d'excès commis par les irréguliers turcs; vols à mains armées, attaques des quartiers grecs, mise à sac des magasins grecs et arméniens. On signale aussi que des bombes et des grenades auraient été lancées sur la troupe turque par des Grecs et des Arméniens. Ces derniers avaient même opposé de la résistance aux Turcs et leur quartier était devenu bientôt le siège d'une véritable lutte. Ce fut le 13 septembre, vers 2 heures de l'après-midi, que commença l'incendie, qui, en peu de temps, se développa sur un rayon considérable. A 6 h. du soir, on s'aperçut que les foyers se multipliaient. Les bruits et les témoignages les plus contradictoires circulaient. On accusait notamment des irréguliers turcs d'avoir propagé l'incendie et on reprochait au commandant turc de s'être laissé déborder par les événements. La nuit vint, et il se produisit une effroyable débandade de milliers de gens fuyant le feu qui s'étendait avec une rapidité effrayante. Un sauvetage de la population fut alors entrepris par les navires de guerre français et italiens. A minuit, on crut que la ville tout entière brûlait. Trois cent mille personnes au moins circulaient dans les rues, que l'incendie éclairait et cherchaient à déboucher sur les quais maintenus héroïquement par les Français et les Italiens. Les fuyards étaient soumis à un pillage systématique. Les familles étaient dispersées par les bagarres qui s'élevaient à chaque coin de rue. Les enfants étaient piétinés. Les fugitifs étaient obligés de se débarrasser de ce qu'ils emportaient. A 2 heures du matin, le feu a gagné les quais. Tout le quartier européen a pris feu à son tour. Le sauvetage a duré jusqu'à 4 heures du matin et devait être repris au jour. Quand le jour fut venu, il ne restait plus grand-chose des parties chrétienne et européenne de Smyrne, les plus importantes de la ville. Trois cent mille personnes étaient sans foyer. Les victimes sont nombreuses et des milliards ont été engloutis.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Au tirage du 15 septembre de l'emprunt à primes de la ville de Fribourg de 1875, sont sortis les numéros suivants :

12 de la série 2642 : 12,000 fr. ; 13 de la série 4533 et 3 de la série 6089 : 1000 fr. ; 22 de la série 6001 : 500 fr. ; 21 de la série 1630, 5 de la série 2963, 9 de la série 3602, 15 de la série 4737, 25 de la série 5010 : 100 fr.

Nos socialistes. — L'assemblée des délégués du parti socialiste fribourgeois, réunie mardi à Bulle, a décidé d'affronter les élections au Conseil national avec une liste de cinq candidats. Deux candidats seraient portés en cumul.

Une enquête close. — On annonce que l'enquête judiciaire inscrite contre M. Figi, directeur de la Banque commerciale fribourgeoise en faillite et des membres du conseil d'administration est close.

Elle a été ouverte en novembre passé et a duré plus de dix mois. Il est à souhaiter quelle sera aussi complète que possible et qu'il n'y aura pas lieu de la réouvrir pour complément d'informations.

La Chambre de mise en accusation du Tribunal cantonal aura à statuer prochainement sur le renvoi du ou des coupables devant le Tribunal de la Sarine.

GRUYÈRE

Semaine gruyérienne.

Il a fallu du courage à l'Union des Arts et Métiers pour organiser, en pleine crise industrielle, un marché-exposition des produits manufacturés du pays. Cet effort, ce courage, méritaient d'être récompensés; ils le sont déjà par la sympathique bienveillance que cette manifestation a rencontrée dans les administrations.

La Ville de Bulle a gracieusement mis la halle de gymnastique à la disposition des Artisans gruyériens; de plus, elle leur a alloué un subside de 300 fr.

De son côté, la Société Electrique de Bulle fournit gratuitement l'éclairage de l'Exposition.

La Compagnie des C. E. G. accorde une faveur que le public appréciera: elle délivrera des billets d'exposition qui, munis du timbre de l'Exposition, bénéficieront d'un rabais de 30 %.

En outre, elle organisera sur les parcours Bulle-Charney, Bulle-La Roche et Bulle-Farvagny, des courses spéciales, avec réduction de 50 % sur les prix ordinaires.

Il appartient encore à tout le public de la Gruyère et des districts voisins d'appuyer le courageux effort de nos braves artisans, de leur manifester la plus grande somme possible de sympathie; ce ne seront pas les occasions qui lui manqueront.

D'abord, chacun vaudra voir cette exposition, la troisième organisée en Gruyère, que tout annonce devoir être des plus intéressantes et instructives. En visitant les stands des cent dix exposants, le public encouragera les artisans gruyériens, tout en leur apportant un appui matériel.

D'autre part, le Comité de l'Exposition publie un catalogue contenant une foule de renseignements sur les produits du pays, vrai livre d'adresses qui peut rendre d'importants services au public. Ce livret est vendu bien au-dessous du prix de revient, puisqu'il est cédé à 30 centimes seulement. Chacun vaudra le posséder et le conserver.

Nous adressons de plus un pressant

appel au public en faveur de la tombola de l'Exposition. Les lots seront tous de facture gruyérienne; que chacun tente donc la chance; tout en escomptant un sort heureux, les visiteurs feront une œuvre utile et vraiment patriotique.

Le Comité n'a-t-il pas tout prévu pour rendre attrayante une visite des stands? Dans la soirée des dimanches et des jeudis, des concerts gratuits seront donnés par les *Cigales* et la *Chorale*. Cette dernière donnera une première audition dimanche soir, jour d'ouverture.

Tous les soirs, à l'exception du dimanche, les visiteurs pourront admirer de superbes vues cinématographiques de la Gruyère.

On n'a pas oublié la partie gastronomique; il y aura buvette et buffet desservis par la Société des Cafetiers de la Gruyère.

Ajoutons que, dès dimanche, jour de l'inauguration, l'Exposition sera ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 9 heures du soir.

Le prix d'entrée est minime: il a été fixé à 60 centimes, taxe communale comprise; les enfants ne payeront que 30 centimes. Une heureuse innovation a été prévue, celle des billets collectifs pour écoles, à raison de 20 centimes par élève.

Les cartes de libre parcours, valables pour toute la durée de l'Exposition, sont délivrées au prix de fr. 2,75.

Chacun vaudra profiter de ces conditions vraiment libérales.

La loi Häberlin est une loi d'exception, disent ses adversaires. Et pourquoi cela? Est-ce que toutes les lois ne sont pas restrictives de la liberté? ne vous obligent-elles pas à faire parfois ce qui vous déplaît ou bien ne vous interdisent-elles pas ce qui pourrait vous faire plaisir?

Pour vous éviter le danger d'être écrasé par le train, la loi vous interdit de circuler sur les voies.

Pour écarter le danger que la ferme ne soit incendiée, la loi vous interdit de fumer votre pipe à l'étable.

Est-ce à dire, parce que vous n'êtes pas absolument libre de faire ce qui vous plaît, que les lois soient mauvaises et qu'on doive les supprimer? C'est là une théorie qui est chère à certains individus; et c'est précisément contre les menées de ces individus-là qu'est faite la loi Häberlin. Celle-ci a pour but de sauvegarder la nation, de l'empêcher de tomber dans l'anarchie révolutionnaire, pour écarter tout danger d'incendie révolutionnaire.

C'est pourquoi tous les citoyens aimant leur patrie, tous ceux qui ne rêvent pas d'internationalisme et de dictature de classe voteront

OUI

Soirées-concerts. — Le Corps de Musique de la Ville a fixé ses soirées de l'hiver prochain aux dates suivantes :

12 novembre, soirée familiale ;
19 novembre, concert de Ste Cécile offert aux membres passifs ;
28 janvier, concert.

Ces trois manifestations auront lieu comme d'habitude dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

En visite. — La Phylharmonie italienne de Vevey, en visite à Bulle dimanche 24 septembre, donnera un concert au Kiosque de la Promenade de 11 h. à midi, avec le programme suivant :

1. *Savoya*, marche Beretta.
2. *Ouverture*, opéra 24 Mendelssohn.
3. *Suite de Ballet* Popy.
4. *Les Vêpres Siciliennes, finale IV* Verdi.
5. *Allegro militaire* Teike.

Un air copie de sur la gr dite de rante an

Nos le avec inté ment av mée de r jourd'ho

La foi pendant ment le importa que ann que ann. Ce capitale

Dès lu circulen tions co 1 heure breuse d se garni Tour-de splendi direction

gne. Le hôtels s heur au précauti ront d'a cher dan bles d'a mardi, l ses, bien deurs n rées. Le beauco train du une fou d'achete ment su d'expéd enlever elle est rivages Les vent les mar foire pr d'autant met de l mercrede

de Bulle teurs, le arrive d tout l'or tivité su les abor en mass cette d transact ment ju moyenn sont tr veur. Le neurs d ciens, le rés des nombre que mèn absorbe tail. Ay sième j considé et la ve pas mo temps r mais fo les rues sements ment de une vra sent plu qui va s d'attend Pendant wagons chargés à destin y ajoute routes d d'Oex e lus à 2 dus et à ont pass l'après- vait en vente so marché. évaluée Nous p

La foire de la St-Denis en 1882.

Un aimable abonné nous envoie une copie de la chronique de la *Gruyère* sur la grande foire au bétail de Bulle dite de la Saint-Denis, d'il y a quarante ans.

Nos lecteurs la liront certainement avec intérêt et constateront probablement avec plaisir que la bonne renommée de nos foires ne date pas d'aujourd'hui :

La foire de la St-Denis, qui se tient pendant 3 jours à Bulle, est certainement le marché aux bestiaux le plus important de la Suisse et prend chaque année de plus grandes proportions. Cette foire a une importance capitale pour notre économie agricole.

Dès lundi, les marchands de bétail circulent dans le pays et les transactions commencent. Mardi, le train de 1 heure amène à Bulle une foule nombreuse d'acheteurs, le champ de foire se garnit, et les prairies, jusqu'à la Tour-de-Trême, se remplissent de splendide bétail, amené de toutes les directions et des vallées de la montagne. Le marché est très animé, les hôtels sont bondés de monde : malheur aux imprudents qui n'ont eu la précaution de retenir des lits, ils n'auront d'autres ressources que de coucher dans les écuries ou sur les tables d'auberge. Pendant la journée du mardi, les transactions sont nombreuses, bien que les prétentions des vendeurs nous paraissent un peu exagérées. Le train du mardi soir amène beaucoup de monde et le premier train du mercredi déverse sur la place une foule toujours plus nombreuse d'acheteurs qui accourent immédiatement sur le champ de foire. Les trains d'expédition se forment en gare pour enlever la marchandise vendue, mais elle est aussitôt remplacée par les arrivages continus du Pays-d'Enhaut. Les ventes se poursuivent activement, les marchands font leur choix et la foire présente l'aspect le plus animé, d'autant plus que le beau temps se met de la partie. Dès la matinée de mercredi, l'animation ne fait qu'augmenter ; les trains jettent sur la place de Bulle une masse de nouveaux amateurs, le bétail continue d'affluer et arrive de toutes les directions. Par-tout l'on remarque la plus grande activité sur le champ de foire et dans les abords de la ville ; le bétail vendu en masse prend le chemin de la gare : cette dernière est encombrée. Les transactions continuent très activement jusqu'à la nuit ; les prix, dont la moyenne peut être établie à fr. 500, sont très rémunérateurs pour l'éleveur. Les beaux sujets trouvent pre-neurs de fr. 600 à fr. 900. Les Alsaciens, les Allemands et les Confédérés des cantons voisins se rencontrent nombreux sur le marché : on y remarque même un acheteur hollandais qui absorbe à lui seul un bon stock de bétail. Avec jeudi commence le troisième jour de la foire ; c'est le plus considérable pour la masse du public et la vente du bétail n'en conserve pas moins un bon courant ; le beau temps nous continue ses faveurs. Jamais foule pareille ne se vit en ville, les rues sont encombrées, les établissements sont remplis et le mouvement de la gare constitue à lui seul une vraie foire : les wagons ne suffisent plus à absorber la marchandise qui va s'exporter et qui est obligée d'attendre les arrivages du matériel. Pendant ces trois jours de foire, 144 wagons sont partis de la gare de Bulle, chargés de 1174 têtes de bétail bovin ; à destination de tous les pays. Si l'on y ajoute tout le bétail qui a pris les routes de Fribourg, Vevey, Château-d'Oex et Boltigen, nous pouvons évaluer à 2000 le nombre des sujets vendus et à 3000 celui des animaux qui ont passé sur le champ de foire. Dans l'après-midi de mercredi, il se trouvait environ 2000 têtes exposées en vente soit dans les prés, soit sur le marché. La recette totale peut être évaluée hardiment à un million de fr. Nous pouvons garantir l'exactitude

de ces chiffres qui sont positifs et ne résultent point de suppositions fantaisistes. La gare a expédié 232 têtes de plus que l'année dernière.

Chose remarquable et qui fait l'éloge de nos populations, parmi cette foule immense qui s'est trouvée pendant 3 jours en contact continu, il ne s'est point commis un seul vol, il ne s'est donné aucun coup et l'autorité n'a jamais eu à intervenir.

Le résultat si réjouissant de la foire de la St-Denis doit encourager plus que jamais nos éleveurs à persévérer dans la voie de l'amélioration de notre belle race bovine, ainsi qu'à apporter la plus grande loyauté dans les déclarations de velaisons et dans les renseignements sur la quantité de lait. Que l'on veille à ce qu'aucune vache ne soit amenée en foire sans avoir été traitée comme d'habitude. Ce n'est qu'à ce prix, qu'en conservant leur bonne réputation nos marchés de bestiaux ne feront qu'augmenter. Nous terminerons en citant les paroles que nous adressait un propriétaire genevois, et qui sont pour nous un précieux éloge : « Depuis quarante ans, je viens aux foires de Bulle et je n'y ai jamais été trompé ».

Mercuriale du marché de Bulle du 12 octobre 1882.

Froment	le sac de 150 l.	fr. 27.— à 31.—
Seigle	"	" 19.50 à 20.50
Avoine	"	" 12.50 à 13.50
Pom. de terre	le décalitre	" —.60 à —.80
Fromage gras	le kilo	" 1.40 à 1.50
" maigre	"	" —.90 à 1.—
Beurre	"	" 2.80 à 3.—
Oeufs	la douzaine	" 1.10 à 1.20

Amusons-nous ?...

Donc, les 70 volcans n'ont pas éclaté. Nous avons ainsi quelques années à vivre encore... à vivre et à rire, « parce que rire est le propre de l'homme », ainsi que le dit congrûment mon maître Rabelais.

Alors pour une petite fois, rions chers lecteurs, rions à ventre débou-tonné, il n'y a que ça.

Or, pour rire, ouvrons les journaux. Voici quelques annonces que je vous recommande :

« A louer une chambre recevant le soleil levant toute la journée. »

« A vendre un fourneau pour une pension à 3 trous. »

« La personne bien connue qui a volé un petit char devant chez Regamey, à la Rue de Lausanne, est priée de donner son nom et son adresse si elle ne veut pas s'attirer des désagréments. »

D'une réclame de biberon :

« Quand l'enfant aura bu, il faut le dévisser et le mettre 2 heures de temps sous le goulot de la fontaine. »

« On demande un homme fort et vigoureux sachant traire et conduire les chevaux. »

« A l'école :

— Que pensez-vous, mes amis, de l'action de Judas vendant Notre Seigneur pour 30 pièces d'argent ?

Un petit Juif : Mossieu, c'était trop bon marché.

L'instituteur : Qui est-ce qui a créé le monde ?

A ce même moment, le petit Jules a... lâché un bruit indiscret. Il lève la main et dit :

— C'est moi, Monsieur, mais je veux pas le refaire !

Monsieur l'Inspecteur arrive en classe.

Il monte au pupitre.

Devant lui, lui tournant le dos, l'institutrice fait du calcul oral aux petits.

Elle interroge Lolo, qui n'est pas fort en la matière :

— Voyons, mon petit, une noix, plus une noix ?

M. l'inspecteur veut aider Lolo, et,

derrière la maîtresse, lève la main et montre deux doigts.

Alors Lolo dit :

— Mademoiselle, il y a M'sieu qui demande pour aller faire pipi !

Quittons l'école, quittons les annonces, et voyons autre chose, toujours dans les journaux.

« Le journalier G. s'est brisé les deux jambes en tombant dans le coma. »

Une société de jeunesse, annonçant sa fête, ajoute :

« Voici les prévisions du temps, d'après le bureau météorologique, pour le jour de notre dansée :

« Dès minuit fortes gelées, puis clair de lune. »

Au tribunal : Vous reconnaissez, accusé, que c'était pour voler des montres que vous avez enfoncé cette vitrine ?

L'accusé, goguenard : C'est bien sûr que c'était pas pour en mettre !

Terminons par ce joli lapsus calami commis par un de nos plus honorables présidents de Tribunal de district :

— Vous êtes orphelin ?

— Oui, M'sieu le président !

— Vous n'avez ni frères, ni sœurs ?

— Non, M. le président.

— Est-ce que votre mère a eu des enfants ?

Monsieur le greffier a ri, le public a ri etc... Monsieur le Président aussi.

Les journaux de Bâle racontent l'anecdote suivante : Un Alsacien s'était rendu en Allemagne pour faire l'achat d'un vêtement. Il s'en alla dans un magasin et acheta un complet. Au retour, avant que son train arrivât à la frontière, il se réfugia dans les W.C. pour troquer son vieux habit contre le neuf. Celui qu'il portait était sans valeur, il le lança par la fenêtre du wagon. Il ouvrit le paquet pour en-filer les pantalons neufs, mais... le marchand avait oublié de les joindre au colis. Et le train filait à toute vitesse. Pas moyen de repêcher les culottes qui avaient été jetées au vent. Il dut cacher une partie de sa nudité avec son manteau, qui n'avait pas subi le sort de ses culottes. On voit d'ici le spectacle du pauvre voyageur lorsqu'il dut descendre et exposer ses mollets aux yeux de tout le monde. Et ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ce récit est authentique, ayant été rapporté par quelqu'un qui a vu le sans-culottes !

Les qualités d'un bon mari.

Dans une grande ville d'Amérique, une enquête a été ouverte dernièrement à ce sujet. Toutes les femmes mariées ont été appelées à donner leur avis, et chacune a exposé les qualités et les défauts de son époux.

Le premier prix a été décerné à un gentleman de trente-cinq ans, marié depuis douze ans, et qui n'a jamais donné à sa femme le plus petit sujet de mécontentement. Voici d'ailleurs, exposés par la dame elle-même, les vertus qui ont valu à son mari cette haute récompense :

« ... Il est de bonne humeur dès le matin ; il autorise sa femme à régler les dépenses du ménage (saprissi, quelle confiance !) ; il déclare que son épouse fait mieux la cuisine que sa mère ; il est exact à l'heure des repas (bravo !) ; il est aimable en société aussi bien que dans l'intimité ; il est bon juge en matière de beauté féminine (c'est déjà quelque chose !) ; il est généreux et doué d'un caractère excellent ; il aime mieux sa maison que son Cercle (c'est peut-être un cercle vicieux !)

Puissiez-vous toutes, aimables jeunes filles qui nous lisez, posséder un jour un mari aussi « bonne pâte ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

Abondance de harengs.

Les bancs de harengs arrivent en ce moment près des côtes anglaises et l'on peut dire que jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu pareille affluence de poissons.

En un jour, les bateaux de pêche ont débarqué un total de 1,250,000 harengs. Jeudi dernier, un seul batelier est arrivé avec un chargement de 100,000 poissons.

A certains endroits, les bancs de harengs se sont approchés si près des côtes qu'on pouvait en prendre à la main. Des quantités d'ois sauvages volent au dessus de la mer et se livrent continuellement à une pêche très fructueuse.

Le prix du vin.

La section de Morges de la Fédération romande des vignerons, réunie, sous la présidence de M. Coderey, syndic de Morges, a fixé à l'unanimité de 80 à 85 cent. le prix du litre de vin de la région de Morges. On pense que le coût moyen de la Côte s'établira à 1 fr.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDE
CIRAVEGNA & C^{ie} GENÈVE

Attention

à tous les produits de moindre valeur que l'on vous conseillera d'acheter. La lessive oxygénée Schuler **Perplex** a fait ses preuves. Vous vous épargnez du temps et de la peine et vous obtenez un linge éblouissant en l'employant. Ménagères avisées, ne vous servez que de ce produit exclusivement suisse, le meilleur de ce genre introduit dans le commerce.

Paquet d'essais gratuits.

En vente à Bulle : Société coop. de consommat. „La Prévoyance“. BROC : Hugo Huwyler. TOUR-DE-TRÈME : Jules Piolet, Léon Pochon.

Grande occasion.

5.000 m. loden pure laine, lourd, pour messieurs, 140 cm., valeur fr. 15.— réduit à fr. 9.75

10.00 m. ga bardine, pure laine, 110 cm., toutes teintes, fr. 10.— réduit à fr. 6.90

15.000 m. flanelle pr chemises, blouses, flanellettes, fr. 1.50

20.000 m. cotonne pour tabliers, mérinos, hidron, satin, cachemire, koper, fr. 2.— - 1.65 fr. 1.50

10.000 m. toile pour draps de lit, blanc et écar., double fil, 165 et 180 cm. 1^{re} qualité, fr. 2.90 et 2.30

6000 couvertures de laine mêlée, 170 sur 225, 3 kg. 300 gr. lourde, noisettes, fr. 20.— réduit à fr. 12.—

2000 m. velours-laine, lourd, en toutes teintes, qualité extra, 130 cm. fr. 18.— réduit à fr. 11.50

Echantillons à disposition. Envoi contre remboursement.

Fratelli BIANCHETTI, Locarno

Raisins du Tessin et Nostrano 1^{re} qualité

à très bas prix. Commencement de la récolte vers la fin de septemb.

C. SCHNELLER & Co,
Lugano.



FOIRE de la St-Denis

La maison
Chaussures Modernes S. A.

Téléphone 63 -- BULLE -- Place du Tilleul

Se recommande pour vos achats en
chaussures fines et ordinaires, chaussons,
pantoufles, socques en tous genres,
caoutchoucs, snow-boots, etc., etc.

RÉPARATIONS — TIMBRES D'ESCOMPTE

AVIS

La Teinturerie GINGINS, Payerne

nouvellement agrandie et modernisée, avise le public qu'elle a ouvert des dépôts
pour **Bulle et la région** :

MM. X. & S. KOLLY-PASQUIER, Tissus, BULLE

Joseph DROUX, négociant, VAULRUZ

Société Coopérative de Consommation, VUADENS

Société Coopérative de Consommation, BROG,

et ses succursales à Epagny, Charmey, Crésuz,
Villarvolard et La Roche.

Pour la Veveyse :

M. GRANDJEAN, boulanger, à SEMSALES.

LAVAGE CHIMIQUE, TEINTURE en toutes nuances de vêtements et
tissus. Noirs pour deuil livrés promptement sur demande.

DÉCATISSAGE

PRIX MODÉRÉS

Tourbe tubulaire.

1re qualité, extra sèche, rendue à domicile fr. 6.50 à
5. — suivant quantité.

Pour tous renseignements et commandes, s'adresser à M.
BOSCHUNG, camioneur, Bulle.

BREMOND & CIE.

AUTOMOBILES

1res Marques neuves et d'occasions.

Panhard et Levassor. — Citroën. — Peugeot. — Oldsmobile. — Châssis pour véhicules industriels vendus aux meilleures conditions. Stock de pneus Goodrich.

S'adresser **Alfred Morin, Colombier, Tél. 28,**
au Garage de Clos Brochet, Neuchâtel.

ETUDE D'AVOCAT L'avocat Léon RUFFIEUX, à BULLE

vient d'ouvrir son étude à la rue de Vevey,
(ancien bureau du Notaire ANDREY.)

Renseignements et représentation dans toutes les affaires
juridiques.

Belle chambre meublée à louer.

S'adresser **Maison Pinaton,** 2^{me} étage.

Vente d'immeubles à CHARMEY

Samedi 30 septembre 1922, de
2 à 3 heures l'après-midi, La
VILLE DE BULLE vendra en
mise publique, au Maréchal-Fer-
rant, à Charmey, les immeubles
de la Pisciculture, situés dans
cette Commune.

Le Conseil Communal.

A vendre

pour cause de non emploi
une camionnette

avec pont et carrosserie Torpédo,
en très bon état, force 5-600 kg.
Prix fr. 4500.

S'adresser à **Publicitas Bulle**
sous P. 2618 B.

Cours de danses modernes

par M. E. BORY, prof., Lausanne.

Diplômé académie de danse, Paris.

Inscriptions et renseignements : Hôtel des Alpes ou M. Ni-
colas Gex.

Si le nombre est suffisant, on organisera éventuellement
un cours pour mariés.

Moulin agricole de Vaulruz.

Mouture à façon de toutes céréales ainsi que tourteaux et os.

FABRICATION DU „FARINOLIN“

la meilleure farine pour l'élevage des veaux et porcelets, à
base de graines de lin.

Visitez notre stand

au Marché Exposition de la Semaine Gruyérienne
à BULLE.

Réception et expédition des marchandises par chemin de fer.

Montagnes à louer.

On offre à louer par voie de soumission, pour la durée de
3 ans aux conditions usuelles, les estivages ci-après
désignés **rière Charmey** :

1. — lot, **La Chapalleyre. La Vasillière de la
Chapalleyre et les Petits Merveaux.**

2. — lot, **Poyet Riend avec la Vasillière de
Poyet Riend.**

3. — lot, **Tissinivaz Derrey et Chalet Neuf
avec le Fenil.**

Les soumissions par écrit, pour chaque lot ou pour le bloc,
seront reçues **jusqu'au 15 octobre** par **Ernest
DEILLON, à Vuisternens dev. Romont.**

Fermier disposant de 40.000 fr. et possédant bétail et
chédail, **désire acheter**

domaine de 30-50 poses

de bonne qualité et peu morcelé.

Faire offres **écrites** détaillées avec prix sous chiffres
P. 20.056 F. à **Publicitas S. A., à Bulle.**

Grande mise de mobilier et chédail.

L'office des faillites de la Gruyère vendra
aux enchères publiques, le **jeudi 28 sep-
tembre crt.,** dès 9 h. 30 du jour, devant
l'immeuble de **Gustave Martin, rue du Tir,**
à Bulle, lits, table de nuit, chaises, canapé,
tables, fauteuils, buffet de service, garde-
robe, pendule, tableaux, etc., chars à faner,
caisse à purin, charrette, 6 clochettes, ha-
che-paille, râteaux, fourches, ainsi que tout
le menu chédail.

Paiement comptant.

Au magasin de laines **J. GOETSCHMANN & Cie**

BULLE Grand'Rue 31, BULLE
Beau choix de jaquettes et casaquins laine,
pour Dames et fillettes.

Gilets fantaisie et gilets de chasse
pour Messieurs.

Echarpes nouveautés. — Chandails.
Sous-vêtements.

— TIMBRES D'ESCOMPTE —



AGRICULTEURS!

Vous trouverez
à l'occasion de la Foire.

chez

ALBERTANO frères, BULLE

Fonderie et Magasin
PLACE DU MARCHÉ

un choix énorme de clochettes harmonisées,
Chamonix, Grelottières, de toute première qualité.

— On échange les clochettes cassées. —
Comparez la qualité.

Mardi 26 Septembre

jour mémorable, commencera la

Liquidation totale

des Grands Magasins

VILLE DE PARIS, à VEVEY

Désireux de se retirer des affaires, après 30 ans d'exploitation, les propriétaires des dits magasins se décident à faire à leurs clients le **CADEAU** qui leur fera le plus plaisir. En récompense de leur fidélité :

l'abandon de toutes les marchandises en stock à des PRIX RIDICULES.

Les rabais iront jusqu'à **80 %**

A la fin de l'année, il ne restera rien en magasin, puisque **tout sera soldé**

à n'importe quels prix acceptables.

De toutes les villes de la Suisse romande et allemande ; des hameaux les plus reculés et les plus lointains, que l'on vienne faire ses achats à la source la plus économique du pays :

Aux Grands Magasins „VILLE DE PARIS“
Place du Marché VEVEY Rue du Lac en liquidation.

La réglementation de la liquidation sera annoncée lundi.

Lundi, les magasins seront fermés pour que nous puissions baisser tout ce qui n'a pas encore été baissé.

O U V E R T U R E :
- M A R D I A 8 H E U R E S -

De nos milliers de soldes, nous extrayons les quelques suivants, comme exemple :

Corsets	valant fr. 8.—,	soldés	1.50	Toile écru	larg. 180 cm., valeur fr. 3.—,	soldée	1.60
Fil dorcas	la bobine		0.15	Drap	pr. costumes Messieurs, larg. 140 cm. valant fr. 12.—, soldé		2.50
Echarpes	de sport, valeur fr. 4.50, cédées		1.70	Manteaux	p. dames, val. fr. 60.—, soldés		25.--
Bérets alpins	en drap velours, valeur fr. 3.50, cédés à		0.95	Manteaux	p. dames, velours de laine, très chauds, val. 75.—, soldés p. Fr.		15.--
Chaussettes	couleurs en coton fin pour Messieurs, en ts. teintes mode		0.70	Robettes	d'enfants, en drap velours-coton, valeur fr. 12.— et 15.—, soldées		3.50 & 4.50
Draps de lit	à deux places, 180 x 250 cm. le drap soldé		3.90	Satinette	unie de très belle qualité, le m.		0.95
Bayadère	pour blouses, 3/4 laine, le mètre soldé (au lieu de fr. 4.50)		1.95	Laine à tricoter	tordue, 5 fils, en toutes teintes, qualité supérieure, au lieu de 70 cts., soldée		0.35
Toile blanche	180 cm. de larg. pr. draps valeur fr. 5.50, soldée		2.70	Qualités supérieur.	dans les mêmes proportions de baisse.		
Toile écru	larg. 180 cm., valeur fr. 4.50, soldée		2.30	Chemises	pour dames, belle qualité, valeur fr. 4.50, soldées		1.50

et TOUT, absolument TOUT, dans les mêmes proportions de baisse.

Grands Magasins „VILLE DE PARIS“

Rue du Lac, -- VEVEY -- Place du Marché. I. LÉVY

A VENDRE

une belle table ronde en noyer poli, une chaise de malade, un grand canapé, une commode avec secrétaire, une armoire simple en sapin et quelques chaises.

S'adresser sous P. 2703 B. à Publicitas, Bulle.

Judi, le 28 septembre j'achèterai aux prix les plus élevés à l'hôtel Union 2^{me} étage, chambre N° 1 à Bulle, de 9 à 5 heures des dents artificielles, vieilles et neuves et

dentiers

de même d'or, argent et bijoux. Représentant d'une maison autorisée.

Pommes

Samedi 30 septembre, à 1 1/2 heure, on vendra à MORLON, au Vessieu, les fruits d'une quinzaine de pommiers, bonnes pommes de conserve, aigres et douces. Constant Gremaud.

ON CHERCHE

pour un ménage sans enfant

une fille

de toute confiance, connaissant la cuisine.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2709 B.

A louer

pour de suite à La Tour

un logement

de 2 chambres et cuisine.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2701 B.

Pour le 15 octobre

on demande

une fille

sachant cuire et connaissant tous les travaux du ménage.

S'adresser à Mme Arnold DESBIOLLES, Bulle.

DIMANCHE 24 septembre

Recrotzon

au

Café des Halles, Bulle.

Bonne musique.

F. GREMION

Préparateur, BROG

Téléphone 41.

aura un stand de

fourrures

à l'Exposition des Artisans, à Bulle.

Fourrures de 30 à 400 fr. Skungs garantis.

Vente de bois

Le vendredi 6 octobre 1922, dès 14 heures, au Buffet de la gare au Sépey, la Municipalité de Leysin vendra en mise publique, aux conditions qui seront lues, les bois ci-après : En Charbonnière : 288 plantes cubant 454 m.³

Pour renseignements, s'adresser à M. Hubert, garde de triage.

Leysin, le 10 septembre 1922.

Greffe municipal.

ON DEMANDE

pour un ménage de trois personnes une

FILLE

sachant cuire. Vie de famille. Bonnes références sont exigées.

Adresser offres par écrit sous P. 2708 B. à Publicitas, Bulle.

G. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à FRIBOURG

ABSENT

du 1^{er} au 30 septembre

Fabrique fribourgeoise de Draps

S. A.
NEIRIVUE

avise son honorable clientèle que le **18 septembre** elle transfère son magasin du bâtiment du Syndicat agricole à la **place des Alpes, BULLE** (à côté de la Confiserie Glasson.)

Grand assortiment et nouveau choix
DRAPS fantaisie pure laine, MI-DRAPS
Milaines et draps du pays

-i- FLOTTEURS -i-

Velours de laine pour manteaux de Dames.

Echange de laine du pays.
Travail à façon aux meilleures conditions.



fumez les
BOUTS D'OR

doux et de bonne
Qualité
10 PIÈCES 70 Cts.
FABRICANTS:
S.A. Emile Giger,
GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

ON DEMANDE à acheter de ste propriét. de rapt. et d'agrém. ainsi que des industries de ts. genres; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de Ste. Placem. titres. Ser.: BANQUE D'ETUDES, 68, av. Marie-Jos., BRUXELLES, 4757 h109.

Fabrique de draps Steffisburg pr. Thoune S. STUCKI, Fils.

Vous recevez
les meilleurs draps pour vêtements, aux prix les plus modérés
en nous envoyant de la laine de mouton et des effets en laine pour la fabrication de
milaine, midraps, nouveautés, loden de sport, couverture de chevaux, laine à tricoter.

Faites vos envois par colis postaux jusqu'à 10 kg.
Demandez nos échantillons.

Références: M. Oscar Broch, tailleur, Le Mouret.

Restaurant TEMPÉRANCE, Bulle

Rue de Bouleyres & Place du Marché.

A. PASQUIER - DUBAS

Café, Chocolat, Boissons sans alcool - Diners.
Pension si on le désire.

AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, le rend capable de supporter les rigueurs de notre climat.

En outre: Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, eczéma, etc. Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. Il parfait la guérison des ulcères, varicos, plaies, jambes ouvertes, etc. Il combat avec succès les troubles de l'âge critique. P 31406 C

La boîte: Fr. 2.— dans toutes les pharmacies de Bulle.

Dépôt génér. p. la Suisse: Pharmacies Réunies N° 40, La Chaux-de-Fonds.

GRANDE CHAPELLERIE

Tobie BEC, Bulle.

Choix incomparable en

Chapeaux feutre

tous les genres, toutes les formes, toutes couleurs, depuis Fr. 4.50.
Dépositaire exclusif du véritable BORSALINO, le roi des chapeaux.

Casquettes, Borets, Jean-Bart, etc. — Chemises, Cols, Bretelles, etc. — Blouses en fil.

Draps, Laine du pays, Mi-laine.

Location de montagnes.

La commune d'Enney expose en location par voie de mises publiques ses montagnes ci-après désignées, pour le terme de 4 ans.

Les Longeornets devant, Les Longeornets derrey, La Léchyre, Les Frassettes, Les Cerniaules, Les Esserts d'en bas, Les Esserts d'en haut et La Tollétaz.

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'Auberge communale le **samedi 23 septembre 1922, dès 14 heures.**

Les conditions de bail seront lues avant les mises.

Par ordre: *Le Secrétaire communal.*

25 SEPTEMBRE

Ouverture de la

Pharmacie

Charles REMY

Place du Cheval-Blanc, **BULLE**

Marchandises
de première fraîcheur.

CHAUSSURES

E. Marmillod-Gex, Bulle

Places Union et Cheval-Blanc.

Téléphone N° 10.

Téléphone N° 10.

Pour la Foire de la St-Denis

nos rayons en

Chaussures fortes et chaussures d'hiver

sont au complet.

SOCQUES en tous genres. -- GAOUTCHOUGS, etc.

Marchandises de première qualité au plus bas prix.

RÉPARATIONS.

Timbres d'escompte.

— Abonnez-vous à „La Gruyère“. —

Cette société qui arrivera à Bulle à 10.20 h. sera reçue à la gare par le Corps de Musique et la Société de Secours Mutuels italienne.

UN MENSONGE. — Ceux qui rêvent la révolution sociale doivent être peu scrupuleux sur le choix des moyens de propagande contre la loi qui va mettre un frein à leurs tentatives de désorganisation et de discorde. Aussi ne sommes-nous nullement étonnés de constater que ces meneurs, poursuivant leur but, qui est la ruine de la nation, ne craignent pas d'affirmer que la loi Haerberlin est dirigée contre les ouvriers, que l'on doit voter non, si on veut soutenir les intérêts de l'ouvrier.

Rien de plus faux. Au contraire, tous les ouvriers sérieux, et ils sont l'immense majorité, désirent et demandent à être protégés dans leur famille, dans leurs intérêts, dans leur sécurité, contre les meneurs révolutionnaires.

On leur dit que la loi Haerberlin empêchera toute grève économique.

Cet argument peut, à première vue, paraître sérieux, car il est difficile de prévoir que telle grève sera économique et que telle autre sera politique.

Mais il y a, à cette objection, une réfutation non moins sérieuse.

Il appartiendra au Conseil fédéral de déférer les meneurs de grèves politiques aux tribunaux. Douter de l'objectivité et de la droiture du Conseil fédéral, c'est lui faire une grave injure.

S'il se couvrait de la loi Haerberlin pour interdire ou empêcher une grève essentiellement économique, pour empêcher les ouvriers d'user de ce droit imprescriptible pour faire aboutir de justes revendications, nous serions cent mille citoyens de plus pour demander la suppression d'une disposition légale donnant lieu à un abus de pouvoir.

Que les ouvriers se tranquilisent et votent

OUI

Maître de gymnastique.

— Monsieur Albert Genoud, en no-

tre ville, vient d'être nommé professeur de gymnastique aux écoles primaires de Bulle. Nous souhaitons au jeune maître une cordiale bienvenue et plein succès dans sa carrière.

Au cinéma du Closeau. —

Le programme de dimanche porte une excellente adaptation du roman célèbre de F. H. Burnett. Ce spectacle de choix intéressera certainement tout le monde.

Petite chronique.

C'était hier, 21 septembre, le premier jour d'automne et en même temps l'équinoxe d'automne qui est caractérisé par l'égalité de longueur du jour et de la nuit. Les jours continuent à diminuer jusqu'au solstice d'hiver, le 21 décembre, qui est le jour le plus court de l'année.

Le baromètre est très haut et nous jouissons de radieuses journées automnales. Les paysans profitent de ce temps propice qui pour récolter les regains, qui pour arracher les pommes de terre et faire la cueillette des fruits.

Puisse le beau soleil nous tenir fidèle compagnie de longues semaines encore; l'hiver sera toujours assez long.

Marché très fréquenté hier, quoique précédant la grande foire de la St-Denis. Grande abondance de fruits et légumes, dont les ménagères font provision pour l'hiver.

Le prix des œufs va toujours en haussant sensiblement. On les payait de 2 fr. 50 à 2 fr. 70 la douzaine.

L'Exposition Gruyérienne des Arts et Métiers amènera chaque jour de nombreux visiteurs à Bulle.

Nous apprenons que la Chambre de Commerce fribourgeoise organise, pour lundi 25 septembre, un voyage, spécial en car alpin, qui facilitera, grâce aux conditions très avantageuses, la visite de cette exposition.

De nombreuses visites d'écoles et de sociétés ont déjà été annoncées au Comité d'organisation. Tant mieux!

chez les
OUTS
OR
el de bonne
ualité
ECES 70Cts.
RICANTS:
nile Giger,
CHWIL (ARGOVIE)

DE à acheter de ste
apt. et d'agrém., ainsi
istries de ts. genres;
eaux, brasseries, etc.
commandites et as-
titut. de Ste. Placent.
BANQUE D'ETUDES, 68, av.
BRUXELLES, 4757 1109.

Pour la Foire
Avant de faire vos achats en

CHAUSSURES

visitez le Magasin

V^o Sottas-Thalmann

Maison Barras **BULLE** En face du Cheval-Blanc.

On y trouve un grand assortiment de **Chaussures fortes pour la campagne** ainsi que **Chaussures d'hiver pour Messieurs, Dames et Enfants,**

Bel assortiment en Chaussures de sport.

Maison de confiance. — **Escompte 5 %.** — Se recommande.

JEUDI 28 SEPTEMBRE.
Jour de la Foire
Bonne Musique et Danse
A L'HOTEL DE VILLE DE BULLE

SEMAINE GRUYÉRIENNE - III^{me} Marché-Exposition
du 24 sept. au 5 oct. Halle de Gymnastique
— BULLE —

FROMAGES & VACHERINS de Gruyère

Max. GUENNET, négt., BULLE

Gros et Détail. Expéditions franco de port.

Toutes les commandes d'au moins 10 kg. faites pendant la durée de l'Exposition participeront à un tirage avec primes. 1^{er} lot: 1 fromage gras de montagne de 20 kg.; 2^{me} lot, 1 vacherin pour fondue de 10 kg. Sans augmentation de prix.

SALLE DU CLOSEAU BULLE

Dimanche 24 septembre
Matinée, 14 h. 30 Soirée à 20 h. 30

Le petit lord Fautleroy.
Adaptation du célèbre roman
de **F. H. Burnett.**

DOCUMENTAIRES

Cidre doux

de Worb
est exquis.

Livraison en fûts prêts à partir de 60 litres, à 20 cts. le litre, pris à Worb. Aubergistes et revendeurs, ainsi que grossistes, prix spéciaux.

Grande Cidrerie bernoise à WORB.
Téléphone 70.

Etablissement des plus modernes et des plus importants en Suisse.

MISES PUBLIQUES.
Le soussigné vendra le **vendredi 29 septembre, à 1 heure,** devant son domicile **près Bellevue:** 2 juments à deux mains, 5 chars à faner, luge à billons et couvet à foin, luge à billons, diverses chaînes, 3 colliers, 1 faucheuse, 1 hache-paille, 3 caisses à gravier et divers objets trop longs à détailler.

Paiement au comptant.
Louis SUDAN, charretier, Broc.

ATTENTION!
Je vendrai jeudi, jour de foire, sur le marché aux halles, de belles dindes, pintades et poussines italiennes.

Adressez-vous à
Dominique VITTONI,
La Tour de Trême.

BOUTEILLES
vides
à vendre
à 12 centimes.
S'adresser à La Laiterie Nouvelle, Bulle.

Mise de bois.
Samedi 14 octobre 1922, la Commune de Bulle vendra, en mises publiques, dans ses forêts de Narpille, 300 fagots, 300 stères et 50 billons et carrons.

Rendez-vous à 9 1/2 heures à Inson, avec sac garni.
Ville de Bulle.

OCCASION
A VENDRE
complet noir, neuf, taille 50.
S'adr. à Publicitas, Bulle.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE, dès 2 heures,
au
Café de la Viennoise, Bulle.
GRAND CONCERT
Bon orchestre.

Invitation cordiale. **Le tenancier.**

DOMAINE
On demande à acheter
un joli domaine de 10 à 30 poses près Bulle.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2715 B.

A vendre d'occasion accordéon
simitonné, marque Ant. Verceili, 60 basses, en bon état.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2726 B.

On demande
pour un petit Hôtel, une
JEUNE FILLE
pour aider au ménage et servir au café.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2729 B.

A. POCHON
maréchal-ferrant
— RIAZ —
rentré du service militaire.
Se recommande.

On cherche
une musique
de 3 exécutants pour la Bénichon d'octobre.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2676 B.

SOUMISSION
La Société des eaux potables du village de Vuadens met en soumission:
1. La construction d'un réservoir d'eau en béton armé, d'environ 40 m³.
2. Le creusage et remblayage d'une conduite d'eau d'environ 700 m., en bloc ou par bloc.

Pour prendre connaissance des conditions, s'adresser à Isidore MORET, caissier, où les soumissions seront reçues d'ici au 24 septembre.

Fromager
capable
cherche place
pour le 1^{er} novembre pour fabriquer pour société ou autre. Certificats à disposition.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 2639 B.

A vendre ou éventuellement à louer
en Gruyère une
bonne boulangerie
avec machine à pétrir, magasin d'épicerie et vin, beau jardin et verger, le tout bien situé au centre des affaires et sur route cantonale très fréquentée. Chiffre annuel d'affaires fr. 70000.— prouvé par factures. Entrée à volonté.
S'adresser à Publicitas Bulle sous P. 2649 B.

Bois en soumission.
La Commune de Villarvolard expose en vente, par voie de soumission, environ 250 m³ de bois à billons, situés à proximité du village.
L'abatage se fait par les soins de la commune.
Les soumissions, sous pli cacheté, seront reçues jusqu'au 3 octobre, à 7 h. du soir, au secrétariat communal.
Le forestier communal sera à disposition pour voir les bois, le lundi 25 septembre, dans l'après-midi.
Villarvolard, le 17 septemb. 1922.
Par ordre: *Le Secrétaire.*

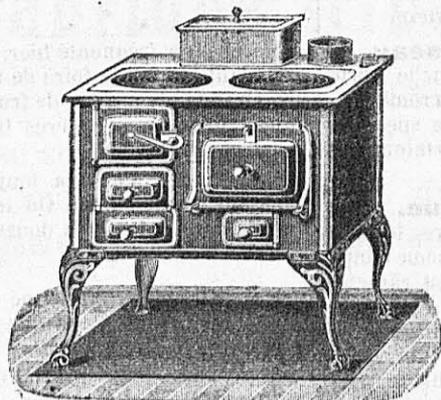
Préparation de bois.
La Commune de Bulle met en soumission la préparation de 3 lots de bois, comprenant chacun 60 à 70 plantes, à la Côte des Rosières.
Pour les conditions et voir les bois s'adresser au forestier.
Les soumissions sont reçues au Secréariat communal jusqu'au lundi 25 septembre 1922, à 6 h. du soir.
Ville de Bulle.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 24 Septembre
Pharmacie RIME

Téléphone N^o 10.
le
enis
hiver
GS, etc.
s prix.
scompte.

- ARTICLES de MÉNAGE -

— Prix modérés —



Téléphone 71

Téléphone 71

Arnold DESBIOLLES

BULLE — BULLE

Foire de la St.-Denis

La grande foire au bétail de la Saint-Denis aura lieu à Bulle, les **lundi 25, mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 septembre 1922.**

La foire aux poulains aura lieu le **lundi 25 septembre.**

NOTA. — Le lundi 25 septembre, le champ de foire ne sera ouvert qu'à partir de une heure après midi.

Le Conseil communal de Bulle.

AVIS IMPORTANT

Ces derniers temps, de nombreux isolateurs ont été cassés à coups de pierres sur les lignes électriques des Entreprises Electriques Fribourgeoises.

Outre les frais matériels, ces dégâts entraînent la rupture ou le mélange des conducteurs et sont les causes d'interruptions de courant, d'avaries à l'usine, parfois d'incendies, et **exposent à un danger mortel les personnes et le bétail circulant dans le voisinage des lignes.**

Les E. E. F. invitent donc les parents, les instituteurs, les autorités et le public en général, à empêcher tout acte pouvant compromettre la sécurité de leur transport d'énergie.

Une récompense sera accordée au dénonciateur lorsqu'une des sanctions pénales prévues par la loi fédérale aura justifié la plainte.

Fribourg, septembre 1922.

Entreprises Electriques Fribourgeoises.

Vente d'immeubles.

La Paroisse de Broc exposera en vente **samedi 30 septembre 1922, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Broc,** par voie de mises publiques, les propriétés immobilières appartenant aux Bénéfices du Prieuré et Vicariat, soit :

- Art. 1262 Clos es Agnis, pré de 44 ares 90 ca.
- 340 Chenevières Davaud, pré de 1 Ha. 22 ares 13 ca.
- 341 » » pré de 18 ares 36 ca.
- 342 Es Côtes Davaud, pré de 3 ares 36 ca.
- 1266 Au village, N° 24, Grange, écuries, remise et place de 6 ares 31 ca.
- 345 Rosâz, pré de 17 ares 64 ca.
- 347 Chambon Davaud, pré de 19 ares 17 ca.
- 348 » » pré de 30 ares 51 ca.
- 349 » Damont, pré de 29 ares 34 ca.
- 811 b. Fin Derrey, les Chaffeiruz, pré de 47 ares 70 ca.
- 346 a. Petite Fin, pré de 15 ares 62 ca.
- 346 b. Petite Fin, pré de 17 ares 38 ca.
- 351 Au Devant de la Fin Derrey, pré de 32 ares 22 ca.
- 352 Fin Derrey, pré de 76 ares 14 ca.
- 353 Rosâz, pré de 17 ares 10 ca.
- 354 Chambon Davaud, pré de 48 ares 60 ca.
- 355 Damont de Prilaz, pré de 1 Ha. 9 ares 8 ca.
- 356 » » pâturage de 46 ares 98 ca.
- 357 Liaubon, pré de 32 ares

Territoire de Gruyères.

- Art. 211 a. Praz de Bouleyres, pré de 42 ares 6 ca.
- 211 b. Praz de Bouleyres, pré de 21 ares 92 ca.

Les conditions sont déposées, dès ce jour, auprès du Secrétaire paroissial, **M. Jules Corboz,** qui renseignera.

Les Grands Magasins

Bonnard & C^{ie}, à Lausanne

avisent leur honorable clientèle que les nouvelles collections complètes de :

TISSUS et NOUVEAUTÉS

pour la **Saison d'Hiver** sont à sa disposition chez leur représentant :

Mme Vve E. BARRAS, négociante

— BULLE —

Les conditions très favorables dans lesquelles nous avons pu faire nos achats pour cette saison nous permettent de pouvoir offrir à notre clientèle un **choix très varié de marchandises irréprochables** de qualité et de bon goût à des **prix excessivement avantageux.**

EMILE MORARD

VERS ET
BULLE (GRUYÈRE)
QUINCAILLERIE

C'EST ICI
que, depuis des années, j'achète tous mes ustensiles de ménage. Je suis satisfaite de tout, depuis le potager, jusqu'au plus petit objet!
C'est toujours de la **marchandise 1^{re} qualité** à des prix très raisonnables

Chapellerie Moderne

-- F. FELDER, BULLE --

GRAND ASSORTIMENT EN

CHAPEAUX FEUTRE

pour hommes et jeunes gens.

Chapeaux imperméables. -- -- -- Chapeaux velours de Vienne.

BÉRETS POUR ENFANTS

BLOUSES pur fil garanties.

CHEMISES blanches et couleur.

— PARAPLUIES EN TOUS GENRES —

(On se charge des réparations.)

Escompte 5 % Escompte 5 %